

n° 21 - Acquisition
de terrain - Duplat et al
immeuble communal

Vu par nous, Siegfert et al. -
pour être annexé à notre
liste de ce terrain

MM. le 15 oct. 1970
à Paris, S. M. R. L.
- L. Baudry

Le Maire rappelle à l'assemblée qu'un projet de construction d'un bâtiment à usage
de mairie - bureau de poste est en cours d'élaboration.
Cette construction est envisagée à proximité du bureau de poste actuel sur la par-
celle AB-131P appartenant à M^{me} de Comé - Brinac une femme de duode. qui
peut vendre de la surface nécessaire, soit 1264 m² au prix de 30^F le m²
(promesse de vente du 9 septembre 1970).

Le Conseil

- vu le plan parcellaire établi par M. BRUESME géomètre expert.
- Vu l'estimation du service des domaines en date du 2 avril 1970 et les conditions de l'intérêt.

DÉCIDE l'acquisition de ce terrain pour la somme totale de $30^F \times 1264 m^2 = 37.928^F$
sollicite de M. Siegfert la déclaration d'utilité publique sur cette acquisition
désigne : Marie Perroux notaire pour dresser l'acte à intervenir.

Précise : que les frais de tout à la charge de la commune
Autorise le Maire à signer les documents qui lui seront présentés à l'effet de régler
cette affaire

Stipule qu'un crédit de 40.000^F sera ouvert au budget additionnel 1970. S. Extra.